

PROCES-VERBAL
de l'Assemblée Générale ordinaire du 5 juin 2015
Association FC.ATOOTS FOOT
Siège Social
23 Avenue Feuchères
30000 NIMES

Le cinq juin 2015 à dix-neuf heures, les membres de l'association, se sont réunis à Nîmes sur convocation du conseil d'administration.

L'assemblée est présidée par M Stéphane GAUCHER en sa qualité de Président. Le secrétariat est assuré par M Nicolas BAY.

Le président constate que 8 des 13 membres sont présents ou représentés ; le nombre total de voix est ainsi de 8. Monsieur le Président déclare alors que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Puis, le président rappelle que l'ordre du jour de la présente réunion est le suivant :

- lecture et approbation du rapport financier relatif aux comptes de l'exercice 2014-2015 ;
- quitus au trésorier ;
- approbation du budget pour l'exercice 2015-2016 ;
- fixation du montant des nouvelles cotisations ;
- élection des administrateurs ;
- équipements ;
- futsal.

Il donne ensuite lecture du rapport de la présidence et ouvre les débats. Un échange de vues intervient. Personne ne désirant plus prendre la parole, le président ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

Après lecture du rapport financier relatif aux comptes de l'association pour l'exercice 2014-2015, l'assemblée générale approuve ledit document tel qu'il lui a été présenté. Dès lors, quitus de sa gestion est donné au trésorier pour l'exercice écoulé. Après présentation du budget prévisionnel de l'exercice 2014-2015 (22 matches à 80 €, 4 Futsal à 75 € et Assurance pour 200 Euros soit un budget de **2060 €**), l'assemblée générale approuve ledit budget tel qu'il lui a été présenté.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION Après débat, l'assemblée générale décide de maintenir le montant des nouvelles cotisations dues au titre de l'exercice 2015-2016 à **150 €**. L'effectif de départ est basé sur 11 membres avec possibilité de nouvelles recrues. **Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

TROISIEME RESOLUTION

Après rappel par Monsieur le Président que 3 sièges sont à pouvoir, il est procédé à l'élection des administrateurs à main levée.

Sont déclarés régulièrement élus :

- **M. David DIEZ**, comme président
- **M. Nicolas BAY**, en tant que co-président et suppléant du Président
- **M. Christophe LAURENT**, en tant que Trésorier
- **M. Jules FERNANDEZ**, en tant que Secrétaire
- **M. Samuel FOLCHER**, en tant que Manager

QUATRIEME RESOLUTION

Un devis sera réalisé pour la fourniture de nouveaux maillots et compléments pour les shorts et chaussettes qui seront financés par le club et l'aide de sponsors à trouver.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

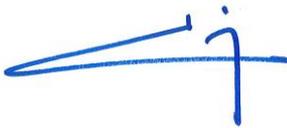
CINQUIEME RESOLUTION

Le calendrier a été réalisé par M. Le Président pour la saison prochaine. Pour l'instant 14 matches sont calés. Lors des périodes sans match, le président propose la pratique du futsal, financé par le club.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 23 heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le président et le secrétaire.

Le Président
David DIEZ

A blue ink signature consisting of a long horizontal stroke followed by a vertical stroke that curves slightly to the right at the top.

Le Secrétaire
Jules FERNANDEZ

A blue ink signature in a cursive style, starting with a large loop and ending with a long horizontal stroke.